

## D4. Les marges de la Double Saintongeaise

+ -

### Légende



Limite franche  
d'unité de paysage



Limite progressive  
d'unité de paysage



Urbanisation



Zone d'activités



Eaux de surface



Forêts et autres  
structures arborées



Vignes

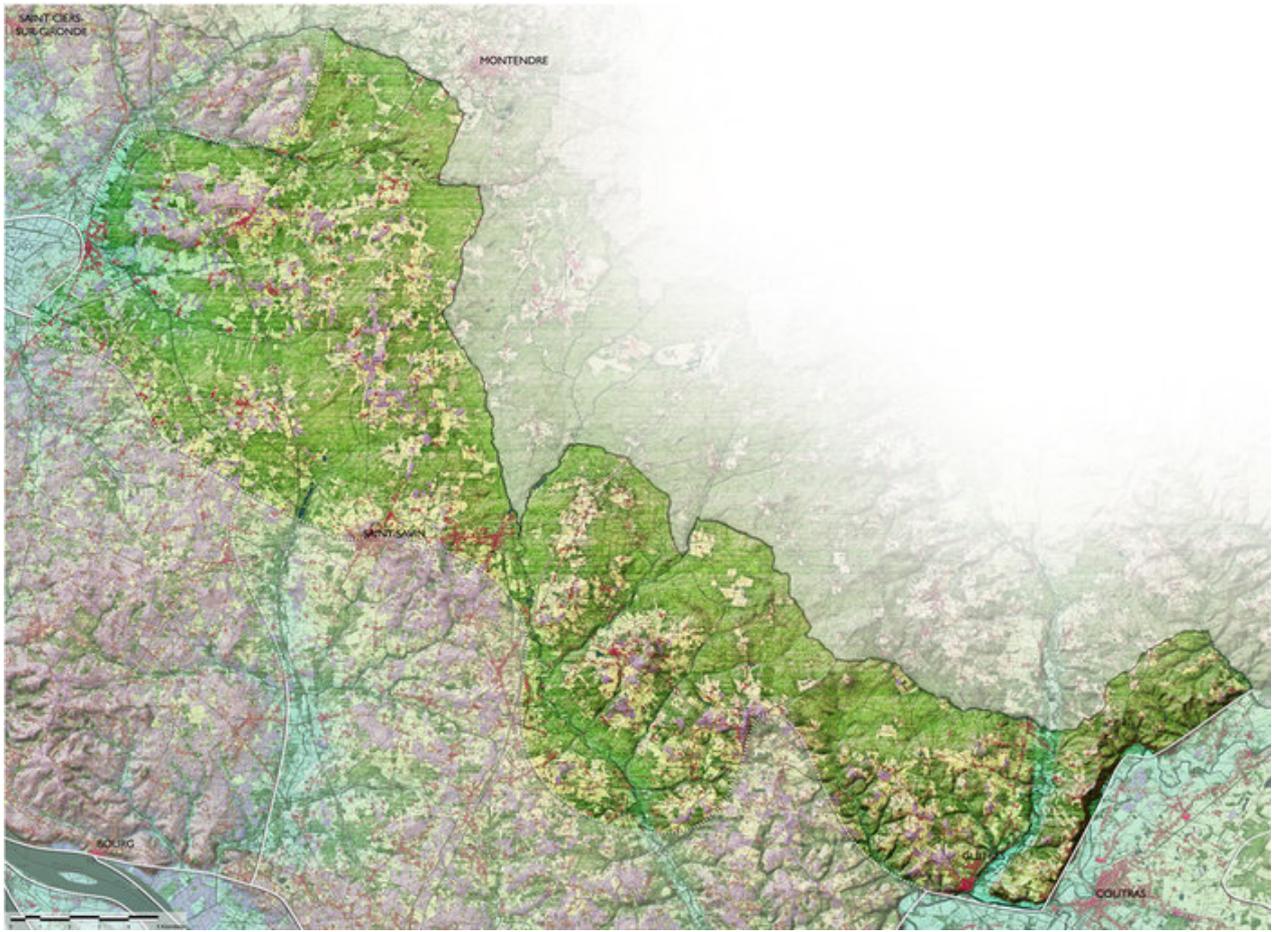


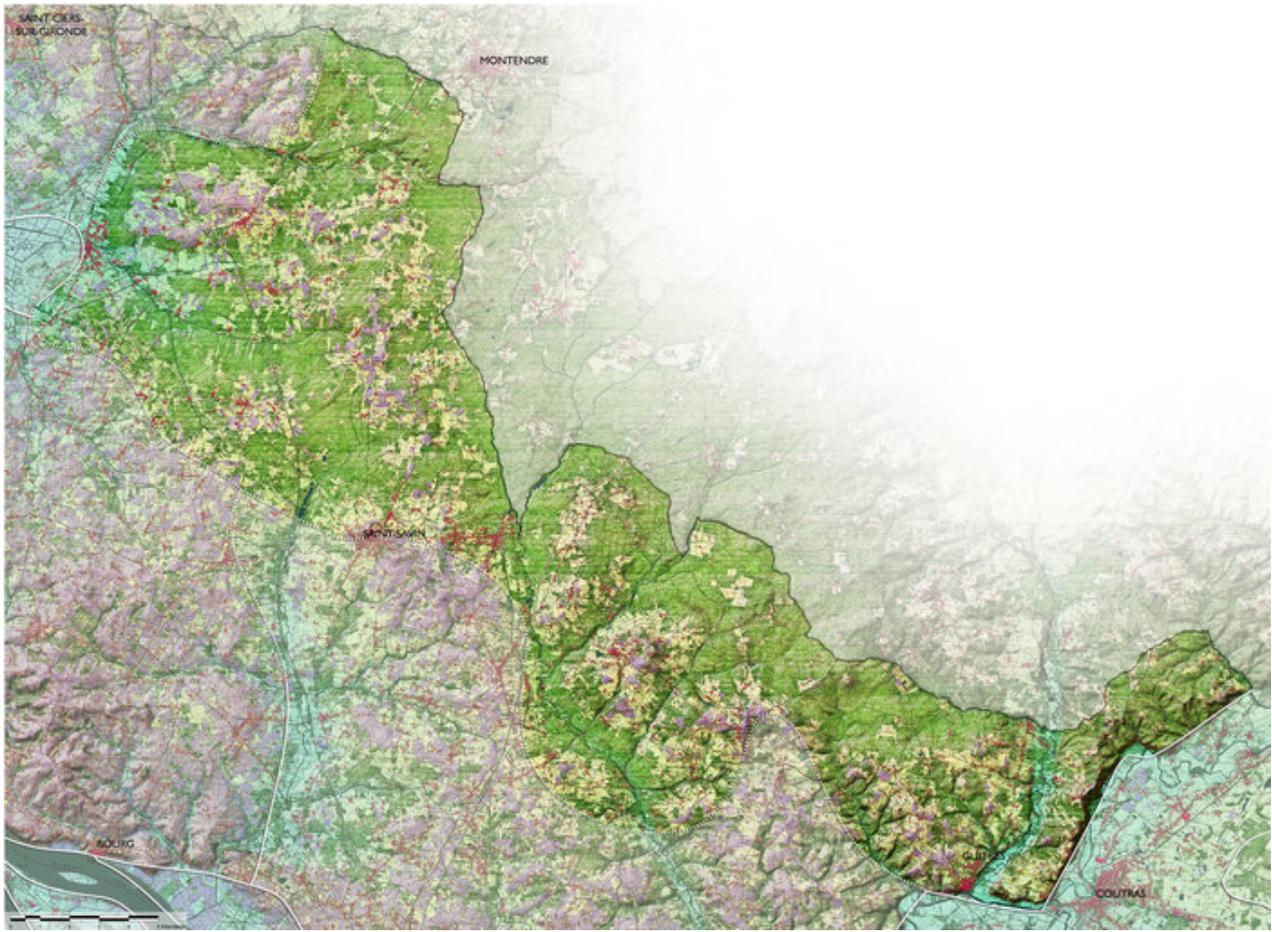
Courbes de niveau



données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25



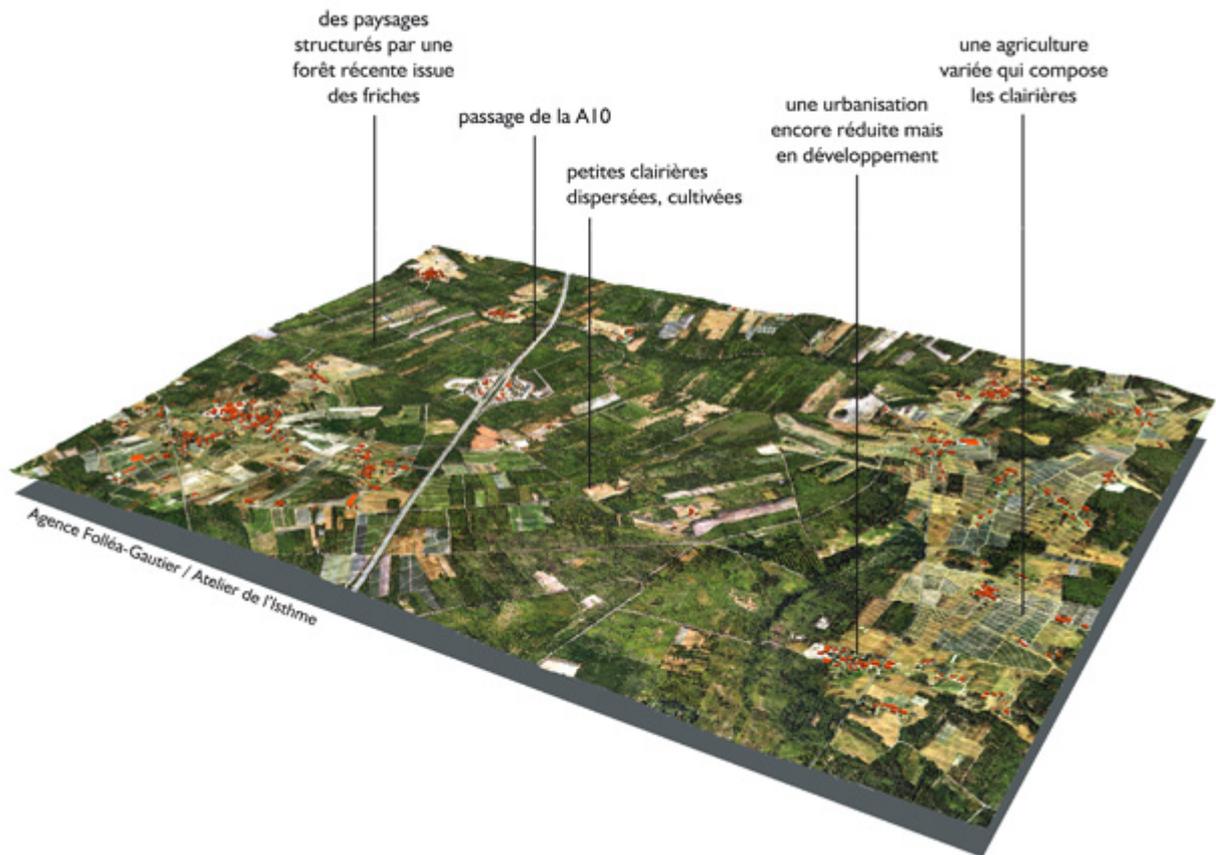




Les marges de la Double Saintongeaise /

Bloc diagramme

+ -





Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Depuis le département voisin de Charente-Maritime, où elle est largement présente, la forêt de la Double Saintongeaise vient occuper les reliefs très adoucis de la bordure nord du département de la Gironde. S'éclaircissant au fur et à mesure en clairières de plus en plus vastes pour finalement laisser la place aux vignes du Blayais et du Cubzadais, cette transition boisée forme des paysages variés, composés par les lisières, les collines et une agriculture diversifiée. Sur une quarantaine de kilomètres d'est en ouest, l'épaisseur de cet entre-deux varie, d'à peine deux kilomètres au niveau de Saint-Savin jusqu'à une quinzaine un peu plus à l'ouest. Traversée par les deux axes majeurs de la RN10 et de la A10, cette unité ne se parcourt qu'en suivant un réseau plus complexe : RD132, RD115, RD22 et RD247 permettent de desservir Reignac, Saint-Savin, Laruscade et Guitres.

### **Des paysages structurés par une forêt récente, issue des friches**



Sur le coteau de la Dronne, l'évolution des friches crée des boisements hétérogènes - Chamadelle  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Vers le nord, on devine la continuité du massif boisé, plus dense au-delà des limites départementales - Marcillac

crédits : Agence Folléa-Gautier

Si la forêt est clairement la composante principale de ces marges, occupant une surface bien supérieure aux terres agricoles, elle ne présente pas pour autant une nappe homogène sur ce territoire. D'une part, elle s'ouvre en nombreuses clairières, parfois très vastes, qui présentent des paysages agricoles dégagés ; d'autre part, elle est en grande partie composée de friches boisées, dont les divers stades d'évolutions constituent des parcelles d'âges variables, de la friche armée à la forêt bien constituée. Les lisières méridionales du massif, quant à elles, sont composées de peuplements plus affirmés, boisements mixtes marquant de façon assez nette les limites de cette unité, tandis que certains vallons accueillent des bosquets plus spécifiques, conifères à l'ouest et feuillus à l'est.



Une lisière touffue cerne constamment les paysages de clairières - Marcillac

crédits : Agence Folléa-Gautier



Les arbres participent aussi de la composition des espaces ouverts, isolés ou sous forme d'alignements et de haies - Laruscade

crédits : Agence Folléa-Gautier

Au sein de ces boisements se dessinent les clairières qui forment la partie habitée de ces paysages. D'une simple parcelle labourée encerclée d'arbres aux dégagements plus vastes qu'occupent les villages, ces ouvertures dessinent des paysages composés, cernées par des lisières mouvantes : c'est aux marges de la forêt que l'enfrichement tend à se développer, l'ourlet boisé formant une bordure progressive en constante évolution. La dynamique actuelle tend donc vers une augmentation de la surface boisée, due au recul des terres cultivées ou pâturées.

### **Une agriculture variée qui compose les clairières**



Des parcelles finement labourées côtoient les friches apparues sous les lignes à haute tension - Etauliers  
crédits : Agence Folléa-Gautier



La vigne est une des composantes de ces clairières agricoles - Donnezac  
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'agriculture, si elle occupe une surface largement inférieure à la forêt, présente ici une importante variété, plus que dans la majeure partie du département : vignes, terres pâturées, vergers et parcelles labourées se partagent assez équitablement l'espace réduit disponible, composant des paysages multiples en fonction de la surface des clairières.



Ces pieds de vignes, plus élevés, forment une variation sur un élément connu - Saint-Savin  
crédits : Agence Folléa-Gautier

La viticulture offre également des visages différents : moins contraints que dans d'autres pays de vignoble, les modes de taille ne sont pas homogènes d'une parcelle à l'autre, enrichissant la palette des cultures.



On voit ici la friche se développer, dans le prolongement de la forêt - Saint-Savin  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les larges pâtures encadrées de lisières touffues dessinent des paysages agréables, mais menacés par la déprise : très souvent, leurs franges présentent un début d'enfrichement. Le phénomène de l'accrue forestière se poursuit faute d'intervention humaine sur ces terrains peu à peu abandonnés.

La clairière de Reignac, quant à elle, forme un paysage particulier au sein des boisements de la Double Saintongeaise. Organisée, comme dans le reste de l'unité, en oasis cultivée accompagnée de son village et cernée par la forêt, elle se démarque par la spécificité de l'agriculture : ici, la vigne est largement majoritaire. Les successions de rères innombrables s'étendent, surlignées par l'horizon plus sombre des lisières, au point de rappeler les paysages de la clairière de Listrac (C5).

### **Une urbanisation encore réduite, mais en développement**



Les centres des villages sont relativement denses, les façades continues sont marquées par la couleur jaune pâle du calcaire - Etauliers

crédits : Agence Folléa-Gautier

Comme évoqué plus haut, l'occupation bâtie est très nettement circonscrite aux clairières, la forêt elle-même n'accueillant que quelques rares fermes et hameaux. Etant donné la surface importante occupée par les boisements, le maillage urbain présente donc une structure très peu dense, et la population apparaît bien moins nombreuse que dans les unités voisines. Les villages, implantés le plus souvent auprès d'un carrefour, mais aussi au long des routes, se situent en général sur les hauteurs ; autour de petits centres anciens bien groupés, marqués par l'utilisation importante d'un calcaire jaune pâle, les évolutions plus récentes de l'urbanisation sont peu maîtrisées en termes d'urbanisme et d'architecture.



L'urbanisation linéaire transforme radicalement le paysage des bords de routes - Saint-Yzan-de-Soudiac  
 crédits : Agence Folléa-Gautier



Rond-point, supérette : les entrées de village ont tendance à se dégrader - Cavignac  
 crédits : Agence Folléa-Gautier

Les silhouettes des villages pâtiennent souvent de ces extensions, constructions alignées en bord de route sans lien avec leurs bourgs, maisons isolées ou petites zones d'activités : dans les paysages ouverts des clairières, ces implantations dispersées banalisent les paysages. Au sein des clairières les plus réduites, certains villages s'étendent désormais de lisière à lisière, l'ensemble de l'espace ouvert ayant été investi par les constructions.

+ -

## CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

### ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâtis remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

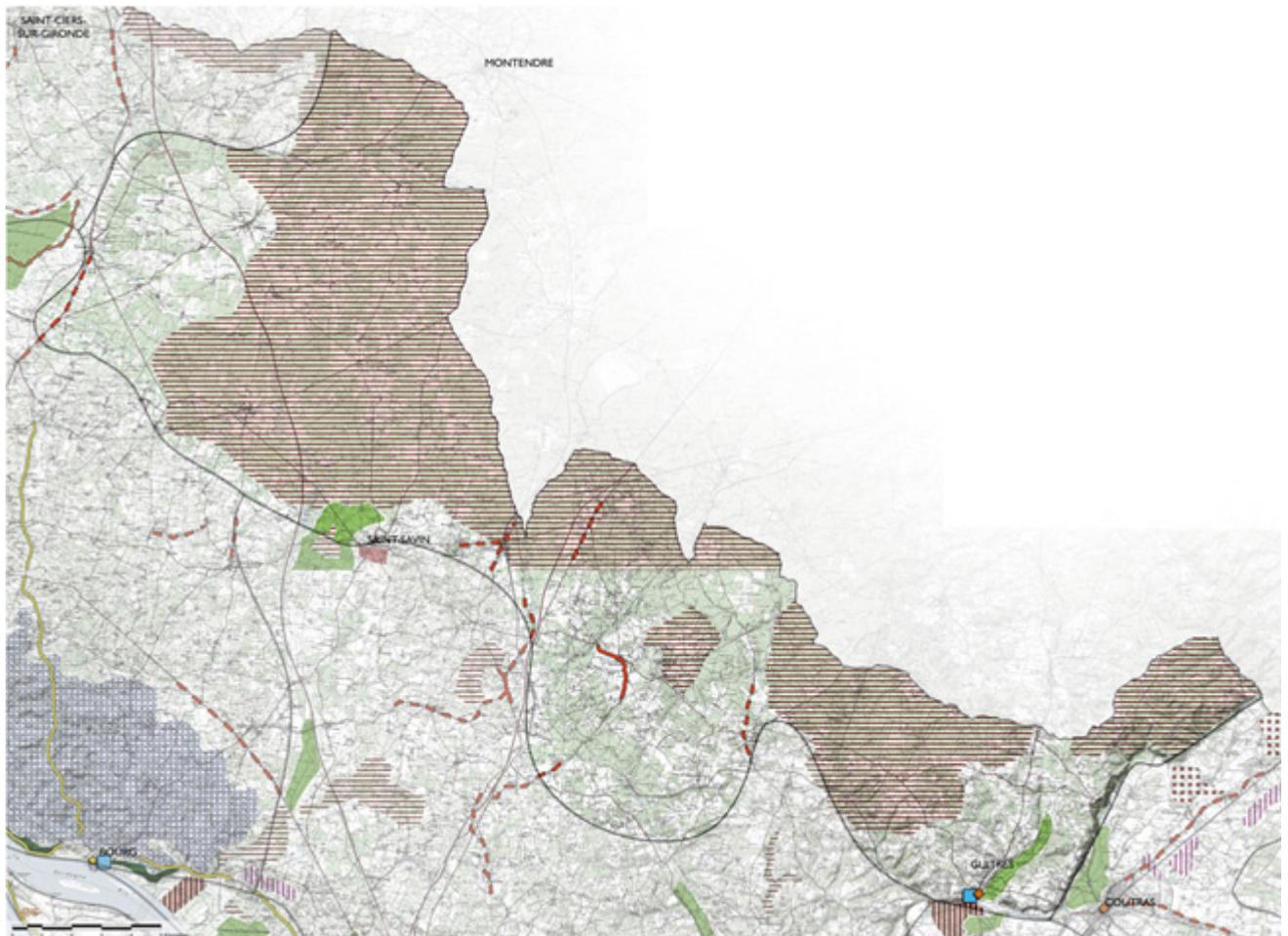
### ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

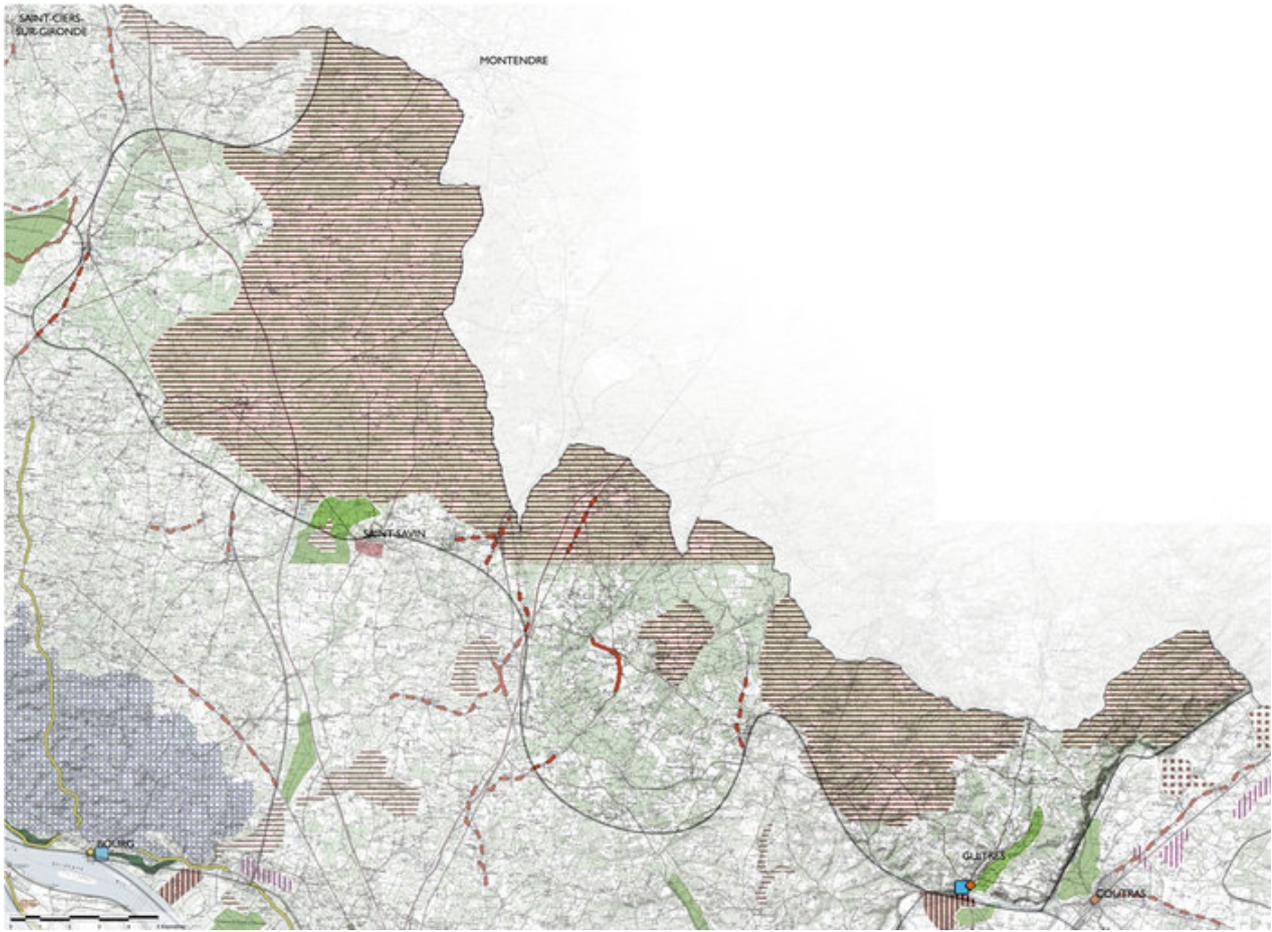
-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges

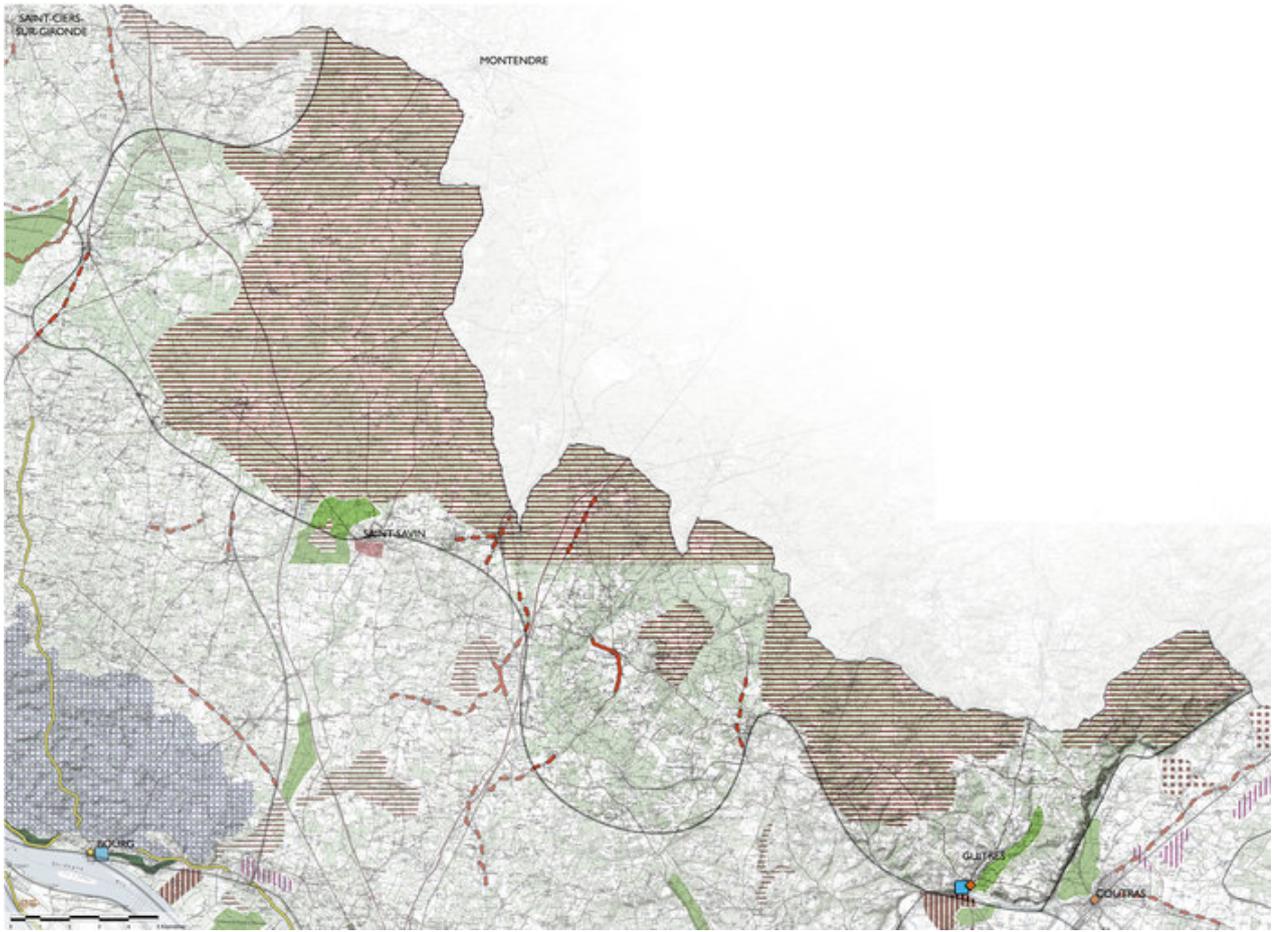
### ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

-  Urbanisation linéaire
-  Carrières et gravières
-  Paysages de monocultures
-  Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
-  Peupleraies
-  Limite du département
-  Limite d'unité de paysage







## Enjeux de protection / préservation



Les espaces à l'abandon sont vite gagnés par la végétation - Cavignac  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le développement des friches : maintien des pâtures et des cultures dans les clairières pour éviter la progression des friches, valorisation des paysages agricoles.



Les limites de bourg sont rapidement dépassées par les constructions - Laruscade  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le développement urbain : établissement de limites franches à l'extension urbaine, maîtrise du mitage, mise en place de documents d'urbanisme stricts.

## **Enjeux de valorisation / création**



Les boisements de friches déjà constituées peuvent faire l'objet d'une gestion particulière - Laruscade  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine boisé issu des friches : gestion des jeunes boisements naturels afin de valoriser ce patrimoine (forêt de production et/ou de loisirs), restructuration foncière pour favoriser la gestion, diversification des essences.

## **Enjeux de réhabilitation / requalification**



Certaines opérations nécessitent de sérieux efforts de requalification - Cartelègue  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines récentes : inscription des bâtiments dans le paysage par la constitution de lisières agro-urbaines plantées, mise en place de chartes sur les clôtures et les haies.



Au cœur du village, une nappe uniforme d'enrobé et des stationnements ne permettent pas de créer un espace public convivial - Etauliers  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Un mobilier très simple et quelques plantations valorisent cette rue en conservant une image rurale - Saint-Yzan-de-Soudiac  
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'espace public des villages : aménagement de lieux de vie sociale dans les centres anciens, créations de liaisons douces entre le bourg et les quartiers alentour.